

Annecy-le-Vieux, le 13 février 2020

**LAFUMA SA A REÇU UNE OFFRE FERME EN VUE DE LA CESSIION DES TITRES DE
SA FILIALE OXBOW SAS**

Lafuma SA, annonce avoir reçu de la part de la société Rainbow SAS fondée par Messieurs Emmanuel Debruères et Jean-Christophe Chetail, une promesse unilatérale d'achat en vue de la cession des titres de sa filiale Oxbow SAS.

Fondée en 1985, la société Oxbow, et la marque éponyme, a été acquise par Lafuma SA en 2005. Oxbow est une marque française spécialisée dans le prêt-à-porter d'inspiration venue des univers du surf et de la moto, aux couleurs et à l'originalité ancrées dans son ADN.

Emmanuel Debruères et Jean-Christophe Chetail forment un duo expérimenté de l'industrie du sport, et portent le projet de reprise d'Oxbow, avec pour objectif de redéployer la marque.

Avec cette cession, la marque Oxbow s'appuyant sur sa forte notoriété engagerait une nouvelle étape dans son développement.

Lafuma SA indique vouloir étudier l'offre portant sur sa filiale non significative et non stratégique. La réalisation de cette cession pourrait intervenir au cours du second trimestre 2020, après la consultation des instances représentatives du personnel d'Oxbow SAS, et permettrait au Groupe de recentrer ses activités autour de l'Outdoor et du Mobilier.

Contacts Analystes, Investisseurs et Presse

NewCap : Emmanuel Huynh

Tél : +33 (0)1 44 71 94 91 - lafuma@newcap.eu

La société Lafuma SA est cotée sur Euronext Paris. Euroclear : 3526. Reuters : LAFU.PA Bloomberg : LAF